

Publication exceptionnelle d'une brochure éditée par l'Amélicor et Intermed'zo

LES ORIGINES DU LYCEE DE RENNES AVANT LA REVOLUTION

Pour vous procurer cette brochure de Nicole Renondeau et Paul Fabre voir p. 10

Compte-rendu par l'auteur, Paul Fabre, ex professeur d'histoire ancienne à l'université de Rennes 2, de la conférence qu'il a faite dans le cadre des Jeudis de l'Amélicor le 26 mars 1998.

Rennes est une des premières villes de France à se doter d'un établissement public pour l'enseignement gratuit des pauvres, car un siècle et demi avant les recommandations du concile de Latran, en 1035, l'évêque de Rennes nomme INCOMARIS " Maître d'Ecole de la ville de Rennes" à l'emplacement de l'actuelle rue des Dames. C'est un succès immédiat et ce scholastique de Rennes est assisté d'un Directeur et Inspecteur des Petites Ecoles du Diocèse et d'un Directeur de la Grande Ecole où enseignent des maîtres sans condition d'appartenir à l'Eglise, ni même de faire preuve de catholicité.

Malgré la politique libérale des rois à l'égard des juifs (cf. colloque judéo-chrétien de Paris en 1240) la ville de Rennes en 1239 expulse la prospère communauté juive et installe la Vieille Ecole dans l'ancienne synagogue (de la place de la Trinité à la Porte Mordelaise) : 4 années d'humanités, une de rhétorique et une de philosophie pour couronner le tout. En 1494 le succès est tel que la ville, qui n'a cessé d'affirmer que c'est son école, installe la Maison d'Ecole dans l'ancien hôtel ducal des Monnaies (actuel cercle militaire), le règlement de 1495 précisant que la ville est "patronne et fondatrice et paie les Maîtres". Mais les bâtiments sont vite trop petits.

Au sud de la Vilaine c'est l'époque de la ruine d'un prieuré, doublé d'un hôpital établi au XIII^e Siècle sous le patronage de St Thomas Becket, possédant quelques maisons un peu plus au sud de ce qu'on va appeler déjà la rue St Thomas. En 1533 le prieur cède l'ensemble à la ville. Selon une vieille tradition c'est dans une maison de ce prieuré (actuelle rue Léonard de Vinci) que Léonard de Vinci aurait séjourné de 1516 à 1519, pour étudier l'installation de "portes marinières" sur la Vilaine, qui serait devenue "La Française", Rennes prenant le nom de Port Dauphin le Duc, en l'honneur du fils de François I et de Claude de France né en 1519 et dernier duc de Bretagne de 1524 à 1536. En 1533 c'est à l'emplacement actuel de Zola que la Grande Ecole s'établit, la Petite Ecole s'installant près du couvent des carmes dans une des maisons de la rue St Thomas (une partie sans doute de l'école de la Liberté). Par Lettres Patentes du 31-7-1536, le roi fait de l'établissement le Collège municipal et royal Saint Thomas, avec un Principal nommé par la ville, capitale de la province, après consultation du chapitre, mais aussi du nouveau Parlement de Rennes. Le principal est clerc ou laïc, marié ou célibataire, comme les Régents de classe et les professeurs, qu'il recrute et rétribue. Mais désormais élèves et enseignants doivent tous être catholiques. Les élèves sont des "martinets" externes ou des "portionnaires" internes. Le collège Saint Thomas a le monopole de l'enseignement au-delà des Petites Ecoles dans toute la Bretagne, car avant "des enfans bien doués rester ygnares parce que les parents ne pouvaient faire les frais pour les envoyer aux Universitez hors de ce pays et ceux qui portaient ne pouvoir supporter la mutation de l'air et à mourir ou au moins à revenir malades." "Les enfans des nobles bourgeois sont endoctrinez...à l'exemple des collèges de Parys." Ils doivent parler latin et le règlement de 1598 fixe l'uniforme des portionnaires : "robes longues avecque laizons et le petit bonnet rond ou barrette de Mantoue...tout ainsi que les pensionnaires es collèges de l'Université de Paris...Les maîtres...robe de classe et bonnet carré à l'imitation des gens de justice." Les élèves "se lèvent devant six heures quelque soit la saison...la messe, puis ils se rendent en étude pour répéter les leçons avant le déjeuner. Il y a classe de 8 heures à 11 heures...on doit respecter la loi de silence recommandée par Pithagore." Distribution des prix le 1^{er} Mai : depuis 1567 "une églantine d'argent à œil doré" pour le meilleur. "Les maîtres mangent avec les élèves...et n'auront chaincun chopine



de cidre ou de vin breton à chaque repas." Le menu alléchant se réduit en réalité à potage et lard . C'est en effet la misère : "l'eau tombe en dedans du logis...les fenêtres sont rompues et n'y a aucunes vitres ...le principal Bouvier prend des congés si fréquents que parfois pendant un mois, il n'y a de leçons que pendant douze jours...il boit et yvrongne au sceu des enfants...on trouve dans le collège une femme qu'on informe être de mauvaise vie."

En 1586 autour de Jean Cléray qui fut en deux fois un excellent principal pendant près de 19 ans, du sénéchal de Bréquigny, de l'évêque ligueur et du gouverneur protestant, un groupe préconise un appel aux jésuites . Mais la compagnie est interdite de 1594 à 1603 et ce ne sont que les Lettres Patentes du 28 Février 1604, qui autorisent la Ville à employer des Jésuites au collège ; mais St Thomas n'est pas un collège de jésuites mais un collège municipal, provincial et royal, employant un certain nombre de jésuites, comme le montrent sur la porte d'honneur (sur l'actuelle place Toussaint) les armes du Roi, de la Bretagne et de la Ville . L'enseignement porte sur 9 ans, 6 de rhétorique, humanités et grammaire, 2 de philosophie et 1 de "cas de conscience" . La construction d'une "Eglise pour le collège" est l'objet de multiples discussions de 1624 à 1651, date de la consécration, avec protestation de la Ville contre la pauvreté des autels . Henri Chabot, devenu duc de Rohan par son mariage, essaie de se créer une clientèle, grâce aux jésuites, qui espèrent que ce seigneur leur permettra d'échapper à la tutelle qu'ils subissent (représentation à la distribution des prix d'une pièce sur les amours de Rohan et de Mlle de Chabot) . Mais la ville s'oppose fermement et les deux autels du transept, construits, comme le maître autel, par le duc, ne portent encore aujourd'hui que les armes de Rennes . Les cours sont en latin, sauf pour la géographie et les sciences ; on étudie Cicéron, Virgile, le Grec, Corneille, Racine, Molière, La Fontaine et ...Pascal . Il y a danse et représentations théâtrales . Le monopole amène 3000 élèves de Bretagne, des Provinces voisines, des Antilles et d'Irlande . La direction est assurée par un Recteur, un Principal, des Régents de classe sous l'autorité d'un Préfet des Etudes et d'un préfet des classes pour les 6 premières années . Il y a 3000 élèves par classes de plus de 200 élèves et souvent plus de 300 . Les professeurs se font assister "d'élèves distingués", un décurion par groupe de 10, un empereur, un consul, un dictateur, des tribuns, un censeur chargé des absences, un vigile "repérant les mauvais sujets" . On invite les élèves à faire partie des Académies de Théologie, Philosophie, Rhétorique, Humanités et grammaire . On leur conseille de faire partie de la "la Congrégation de Ste Vierge" et de la "Congrégation de la Sainte Agonie du Christ" dont restent les 2 tableaux transept (copiés au XIXe) . Les anciens peuvent appartenir à la "Congrégation des Messieurs" ou à la "Congrégation des Marchands et Artisans" . Il y a 2h et 1/2 de cours le matin et autant le soir . Vacances : 3 semaines l'été et des petites vacances (Jour de l'an, Pâques, quelques fêtes) . Les élèves ont une sorte d'organisation et le prier des escoliers discute avec la direction . Malgré la ville, les Jésuites refusent un internat et la discipline s'en ressent . Beaucoup d'élèves se livrent au jeu ou à des agressions . "Le père Préfet est menacé avec des blasphèmes par deux élèves Lemo, prier des escoliers, et Veron, qui en poursuivent un autre l'épée à la main ...le "censeur de 3° est blessé d'un coup d'épée"; en 1629 "avec tambours et fifres les mutins, l'épée à la main occupent le collège et en interdisent l'entrée "; en 1641, mécontents de l'alimentation, ils "prennent 2 pièces chargées de poudre et de pierres pour en menacer les Jésuites" . Le Parlement fait "inhibition et deffenses aux escoliers et estudiants au collège des Jésuites de cette ville de porter épées, ny autres armes de jour et de nuit ...qu'il n'y ait aucuns escoliers vacabons". Déjà les gallicans plus ou moins jansénistes du Parlement glissent adroitement le terme inexact de "collège des jésuites" pour attaquer un système d'enseignement .

Déjà le plan du collège St Thomas est assez proche de celui de Zola . L'entrée d'honneur est





celle de la place Toussaint , à côté de "l'Eglise du Collège", séparée par une cour , qui est , déjà , celle des cuisines , d'une galerie reconstituée actuellement qui mène à la salle d'honneur (le vieux gymnase) .

L'entrée des élèves donne dans la rue St Thomas (salles 22-23) face à la rue au Duc (sans doute , contrairement à l'opinion actuelle , en l'honneur du fils de François I , le dernier duc de Bretagne mort à 17 ans en 1536) , à l'ouest (de la salle 21 à l'arcade précédant les salles de physique) la chapelle St Marc avec en prolongement un petit bâtiment qui deviendra le cabinet de physique , avec une petite cour (actuelle cour de la chapelle) . De l'autre côté de l'entrée la chapelle St Thomas (de l'arcade de la cour du gymnase à la salle 24) . Ceci forme la partie sud de l'actuelle cour des colonnes , à l'époque cour des classes dans 3 bâtiments contigus ; du côté nord 2 ouvertures amènent à l'actuelle cour du self , la cour des jeux , jardin à la française , avec un bâtiment sud à 3 étages prolongé de 2 appendices et surmonté d'un clocheton octogonal peu visible de l'extérieur , mais qui , restauré au XIXe est tout ce qui reste de St Thomas ; à l'ouest de la cour un bâtiment à 2 étages , tandis que l'est et le nord sont en partie clos . En 1657 sur la face nord de l'Eglise se trouve la chapelle des jésuites , qui deviendra l'école de Droit , puis le Musée des Tableaux , détruite en 1793 et remplacée au XXe par l'actuelle chapelle St François Xavier . A partir de la Révolution l'Eglise du collège est inutilisée et donnée à la paroisse Toussaint en 1803 pour remplacer la vieille église incendiée et , sous l'empire le culte est rendu à St Thomas et St Marc , jusqu'à ce que l'impératrice Eugénie fasse construire l'actuelle chapelle . La petite école jouxte le couvent des Carmes (rue des Carmes et école de la Liberté) . Le problème de l'internat se pose et depuis 1674 une maison au Tertre de Joué accueille des pensionnaires pour un moment . En 1675 grâce aux Etats de Bretagne la Ville crée la Maison des Retraites (sans doute de la rue du Faux Pont à la clinique N.D. de Lourdes) où "8 lits de plume , 88 lits ordinaires et des paillasses " accueillent deux à trois cents élèves du collège . Avec l'évêque la Ville s'arrange pour créer d'autres internats , sous la forme de séminaires , dont la majeure partie des élèves , d'ailleurs , ne se destine pas à la prêtrise . Un grand séminaire (créé "par erreur " à Auch) ouvre enfin en 1665 à l'emplacement de l'hôpital Ambroise Paré . En 1684 un Séminaire des Pauvres Ecoliers , dont le statut est fixé par le Roi en 1708 , va s'étendre de l'actuelle rue de la Grappe et de la rue du Faux Pont à l'entrée de la rue Duhamel , avec 300 internes qui ont d'ailleurs un régime alimentaire très restreint . Après le départ des Jésuites un autre petit séminaire de 300 internes s'installe à l'emplacement d'Anne de Bretragne . En 1748 à l'initiative de l'abbé Kergus le Roi rend officiel un Hôtel des Gentilshommes --, à la discipline stricte , uniforme blanc pour les futurs militaires et noir pour les futurs clercs ,-- à l'emplacement de l'actuelle cité administrative de la rue St Thomas . C'est cet hôtel qui servira de modèle en 1751 à d' Argenson pour l'école militaire et en 1776 aux collèges militaires , comme celui de Brienne dont Napoléon s'inspirera pour les Lycées . L' hôtel est un internat avec cours supplémentaires sous un principal ecclésiastique , un directeur religieux et un proviseur à mission pédagogique doté des ordres mineurs , le reste du personnel étant laïc . On a ainsi plus de 1200 internes et pas loin de 3000 externes . En 1778 Louis XVI et Marie-Antoinette créeront le premier établissement public féminin , l' Hôtel des Demoiselles (sans doute sur le petit placis qui est devant la Trésorerie Générale) . Les deux hôtels et le séminaire de l'avenue Janvier , devenus établissements militaires détruits en 1944 , le proviseur Maurice Fabre proposa de reconstituer l'ancien ensemble , mais on préférerait alors les "campus" et c'est in extremis que l'actuel Zola fut sauvé de la destruction pour faire place à des immeubles .





Cependant depuis le milieu du XVIII^e les Jésuites sont très attaqués, en particulier par leur ancien élève La Chalotais. Les Parlements attaquent la politique "ultramentaire" des Jésuites ; le Parlement de Rennes se fixe sur leurs méthodes d'enseignement en particulier à St Thomas et dans les collèges qu'ils ont ouverts dans la province malgré l'antique monopole de St Thomas à Vannes, Quimper, Nantes et Brest. En décembre 1761 il interdit leur enseignement dans toute la province et menace ceux qui le suivraient ailleurs de l'exclusion de tout grade et de toute fonction. Le 27 mai 1762, avant Paris, le Parlement de Rennes prononce la dissolution de la Compagnie de Jésus, finalement abolie par le pape en 1763.

Tandis que La Chalotais préconise un enseignement sous le contrôle direct de l'Etat, la Ville de Rennes et la Faculté de Droit dressent un plan d'un nouveau collège dont les professeurs seraient recrutés par concours devant les échevins et réclament que l'Université de Nantes vienne rejoindre St Thomas. Le Parlement prépare un projet dans lequel il dressera lui-même la liste des reçus sur concours. Finalement ville et Parlement se mettent d'accord et choisissent un principal le Chanoine Thé du Châtelier qui nomme à tous les postes (sous-principaux, régents et professeurs). Les professeurs sont bien payés : 2400 livres pour le principal, 900 ou 1000 pour les professeurs, alors que les valets n'en touchent que 20.

En Février 1763 un édit royal fixe les bureaux d'administration des collèges. Mais le conflit entre le Parlement de Rennes et le pouvoir royal rend en pratique l'essentiel des pouvoirs à la Ville et la création de l'Agrégation en 1766 et d'une école de formation des professeurs à Louis le Grand en 1763 ne permettront la nomination par ces deux concours que de quelques rares professeurs à Rennes.

Dans le nouveau collège, il y a cours de 8h ¼ à 10h1/4, messe, liberté, cours à 14h30 (au total 24 heures de cours par semaine), mais les élèves peuvent séjourner dans le collège de 5h30 à 9h30 du soir et être conduits et ramenés par leurs logeurs. Composition tous les 15 jours. Education patriotique et ouverte sur le monde. A la fin de l'année le conseil de classe décide du passage dans la classe supérieure ou du redoublement au résultat de l'examen terminal. Après le 24 Août il y a 9 semaines de vacances, plus une semaine à Pâques et une à Noël. Ces longues vacances permettent aux élèves de garder contact avec leur famille et de "digérer l'enseignement en le comparant à la vie réelle du monde pour chacun des hommes et non des érudits". L'originalité est l'organisation de l'enseignement en cycles à l'intérieur desquels les professeurs suivent leurs élèves :-- 6^e, 5^e, 4^e - 3^e et 2^e - logique et physique - puis 2 ans de philosophie. La plaie reste les effectifs de plus de 200 élèves par classe, avec l'état-major d'élèves (mais sans vigile mouchard). Depuis 1770 grâce au président de Robien (le fils) la physique enseignée est de haut niveau. Le collège s'est "annexé", si l'on peut dire, une Faculté de Droit dans l'ancienne chapelle des Jésuites et une Ecole de chirurgie dans l'ancien réfectoire et l'ancienne cuisine de la Retraite - et on attend la création d'une Ecole de Mathématiques et de Dessin.

A veille de la révolution le collège St Thomas a tendance à échapper à la tutelle de la ville pour passer sous celle du Roi. Il reste le grand collège de la Province où les élèves des autres collèges viennent finir leurs études. Pour leurs distractions les élèves disposent du Pré Raoul (quai d'Ille et Rance), des jardins du Pré St Georges en bas de l'abbaye et des jardins du Thabor. On a ainsi un énorme ensemble scolaire où s'intercalent auberges et hôtels particuliers du boulevard de la Liberté à la rue St Hélier, rue Duhamel, quais Dujardin et Aristide Briand, rue de Chateaudun, boulevard de la duchesse Anne, rue de Palestine, rue Gal Guillaudot et rue Gambetta, quai Emile Zola jusqu'à la rue Maréchal Joffre (sans compter Ambroise Paré).

Les professeurs sont souvent des personnalités éminentes et citons : Bourdaloue, plusieurs missionnaires célèbre aux Antilles et en Extrême Orient, Bagot un des premiers professeurs de

